

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

1. La nécessité d'une concertation régulière à l'heure de la crise du coronavirus

L'activité du Comité régional franco-genevois (CRFG) en 2020 a été profondément marquée par la pandémie de Covid-19. La crise a mis en évidence l'étroitesse des liens existants dans le bassin de vie transfrontalier. Elle a représenté un véritable test de résistance pour la région : dès le mois de mars, la [coopération transfrontalière](#) s'est révélée indispensable dans la lutte contre le virus, la coordination des questions d'ordre public, la résolution de difficultés réglementaires ou l'analyse des conséquences sociales et économiques de la pandémie de coronavirus.

Dans ce contexte, le CRFG s'est résolument engagé à maintenir un dialogue constant entre tous les acteurs institutionnels du bassin transfrontalier. Une audioconférence a eu lieu en juin dans un format inédit, puisqu'élargie aux membres du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) Grand Genève. L'Instance politique de coopération (IPC) du CRFG a siégé fin août à Annecy. En novembre, une nouvelle réunion de l'IPC a eu lieu, cette fois-ci en audioconférence. Ces différents moments d'échanges ont permis de faire le point sur les principaux enjeux liés à la crise de coronavirus.

a) L'évolution de la situation sanitaire

Les autorités compétentes ont régulièrement discuté de l'évolution de la situation sanitaire, avec un éclairage sur les données épidémiologiques de part et d'autre de la frontière. Sur ce point, les membres du CRFG ont constaté l'absence d'indicateurs communs franco-suisse et la pertinence de disposer de données comparables pour un suivi de gestion de crise à l'échelle régionale.

Les discussions ont porté aussi sur les dispositions prises par les gouvernements pour endiguer l'épidémie et sur les différentes coopérations transfrontalières mises en place, telles que l'entraide hospitalière transfrontalière, la création d'un macaron pour faciliter le passage aux frontières du personnel sanitaire ou la libre circulation des véhicules des services de secours.

b) La mobilité transfrontalière

Les fortes restrictions aux déplacements transfrontaliers décidées au printemps ont été au centre des discussions entre les membres du CRFG. Ces derniers ont œuvré pour coordonner la mise en œuvre des consignes de confinement mais aussi pour sensibiliser les gouvernements français et suisses sur les particularités d'un territoire fortement interconnecté. Ainsi, ils ont plaidé pour une réouverture de la voie verte d'agglomération et pour la reconnaissance des liens privés et familiaux qui unissent les habitants de part et d'autre de la frontière.

Les réunions transfrontalières ont permis par ailleurs de faire régulièrement le point sur l'offre et la fréquentation des transports publics transfrontaliers (Léman Express, lignes de tram et de bus) et sur le trafic routier.

c) Le contexte socio-économique

Les conséquences économiques de la crise, à court et moyen terme, ont été également au centre des discussions. Elles ont principalement porté sur l'évolution de l'emploi transfrontalier, l'augmentation du taux de chômage dans certains secteurs sinistrés et l'importance accrue de l'adéquation entre les compétences de la main-d'œuvre et les changements structurels du marché du travail à l'échelle du bassin transfrontalier. Une relance de la commission économie, formation professionnelle, recherche et innovation du CRFG a été actée, dans le but de traiter de manière plus approfondie ces différentes questions.

La question du cadre réglementaire concernant le télétravail transfrontalier a systématiquement été mise à l'agenda, dans le but de sensibiliser les autorités compétentes sur la nécessité de prolonger la période de tolérance dans l'application des normes en vigueur en matière d'imposition fiscale et d'assujettissement aux assurances sociales pour les travailleurs frontaliers exerçant leur activité depuis leur domicile.

2. Les autres principaux thèmes traités

a) Observatoire statistique transfrontalier (OST)

Pour répondre au besoin d'analyse de l'évolution et de l'impact de la crise sanitaire, l'OST a rédigé en juin une note de synthèse avec des premiers éléments statistiques en lien avec l'épidémie de Covid-19 dans le territoire transfrontalier. Ce document a ensuite été complété pour faire l'objet d'une [étude](#) publiée en fin d'année. La qualité de ce document a été unanimement appréciée.

En ce qui concerne les autres activités, une [fiche](#) sur le marché du travail, l'emploi et la population active a été diffusée en octobre. Se basant sur le projet « City Statistics », qui

fournit des informations et des points de comparaison sur plusieurs aspects des conditions de vie dans plus de 900 villes européennes partenaires, l'OST a par ailleurs créé une cinquantaine d'[indicateurs](#) pour l'agglomération transfrontalière. Une partie de ces indicateurs ont ensuite été présentés au moyen d'une [cartographie statique](#) à l'échelon communal. Enfin, les [tableaux et graphiques](#) disponibles sur le [site Internet de l'OST](#) ont été entièrement mis à jour à la fin de l'année sous revue.

b) Compensation financière genevoise

Conformément à l'[accord de 1973](#) entre le Conseil fédéral et le gouvernement français sur la compensation financière genevoise (CFG), le canton de Genève [a versé](#) en juin 2020 315 millions CHF aux autorités françaises.

Lors de sa réunion du 27 août 2020, le groupe de suivi sur la CFG – composé des représentants du Conseil d'Etat genevois, de l'Etat français ainsi que des Conseils départementaux de l'Ain et de la Haute-Savoie – a échangé sur l'importance de cet outil pour le développement régional et sur la [répartition des fonds dans les territoires français](#).

c) Scolarisation des élèves domiciliés en France dans les écoles genevoises

Lors de l'IPC du 27 août les membres du CRFG ont été informés du terme mis par la commune de Saint-Julien-en-Genevois et le Pôle métropolitain du Genevois français à la procédure précontentieuse concernant la modification du système dérogatoire d'inscription des élèves frontaliers dans les écoles publiques genevoises.

La question des effectifs des élèves dans les écoles de part et d'autre de la frontière a néanmoins continué de faire l'objet d'un suivi par le groupe ad hoc mis en place par le CRFG et d'échanges lors des séances de l'instance politique.

3. Gouvernance: mise à jour de l'organigramme et du règlement intérieur

La suppression du département présidentiel du canton de Genève, qui découle du changement constitutionnel voté par le peuple genevois le 27 septembre 2020, a nécessité une mise à jour du [règlement](#) et de l'[organigramme](#) du CRFG. La coprésidence suisse, en effet, est désormais assurée par le conseiller d'Etat genevois chargé des affaires extérieures.

* * * * *